

COMMUNE DE RANS

FEUILLES D'INFORMATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

DU VENDREDI 17 OCTOBRE 2025

ORDRE DU JOUR :

- Délibération AVP centre Bourg,
- Info et questions diverses,

Quorum 8 : Le quorum est atteint. La séance est ouverte à 18 h 30.

Raphael Tempesta désigné comme secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal (CM) valide à l'unanimité le Procès-Verbal de la séance du dernier Conseil Municipal.

Le maire a réuni le conseil municipal sur demande du SIDEC, le mandataire Centre Bourg afin de délibérer sur l'avant-projet rapidement pour déposer la demande DETR dans un bon délai. En amont de ce vote, deux réunions d'informations se sont tenues pour présenter cet AVP.

1) Le Conseil Municipal délibère :

- Délibération AVP Centre Bourg :

Le Conseil approuve à la majorité l'AVP ainsi que son plan de financement et la note de service du SIDEC pour quelques modifications

Vote à 8 voix pour, 0 abstention, 1 voix contre.

Seul le maire a voté contre avançant un prix élevé, une halle inadaptée au marché et en surface insuffisante au projet, de la non mise à plat du terrain pour un ensemble de plein pied.

2) Le maire informe :

Les travaux de changement de canalisation en forêt se passent bien, ils devraient être inférieur au devis car moins long que prévus. Seul le talus le long de la piste cyclable pose problème. Il sera très certainement nécessaire de planter des plantes rampantes pour tenir le tout.

PS : ce document est une note d'information. Le compte-rendu officiel sera affiché à la suite du prochain conseil municipal